

Extension de l'implantation de l'implant contraceptif au niveau régional Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e)

TERMES DE REFERENCE

Contexte et Justification

La diversification de la gamme des méthodes contraceptives modernes constitue un axe stratégique pour le Programme National de Planification Familiale (PNPF). Le Ministère de la Santé avec l'appui du Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a entamé un projet d'implantation de l'implant contraceptif au niveau des Centres de Référence pour la Santé Reproductive (CRSR) et ce en réponse à des besoins spécifiques chez la population. Ce projet est, actuellement, étendu au niveau de trois régions sanitaires : Tanger-Tétouan- Al Hoceima, Marrakech- Safi et Fès- Meknès.

Ainsi, dans le cadre du processus d'extension de ce projet au niveau régional, la Direction de la Population avec l'assistance technique de l'UNFPA compte recruter un(e) consultant(e) national (e) pour appuyer le PNPF en matière de renforcement des capacités des professionnels de santé, exerçant au niveau des CRSR des deux régions du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Kénitra, en techniques d'insertion et retrait de l'implant contraceptif.

Objectifs

Objectif général :

Renforcer les capacités des professionnels de santé exerçant au niveau des CRSR en techniques d'insertion et retrait de l'implant contraceptif en vue d'améliorer l'accès des femmes aux méthodes contraceptives de longue durée.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de cette assistante technique sont :

- Renforcer les connaissances des professionnels de santé sur les critères de recevabilité et la sélection des recommandations pratiques pour l'adoption et l'utilisation continue de l'implant contraceptif,
- Renforcer les compétences des professionnels de santé en matière de pratique d'insertion de l'implant contraceptif,
- Renforcer les compétences des professionnels de santé en matière de pratique de retrait de l'implant contraceptif,
- Renforcer les attitudes et les compétences des professionnels de santé sur le suivi des clientes et la gestion des effets secondaires de l'implant contraceptif.

Résultats attendus

- Les professionnels de santé maîtrisent les critères de recevabilité et la sélection des recommandations pratiques pour l'adoption et l'utilisation continue de l'implant contraceptif,
- Les professionnels de santé disposent des capacités adéquates pour assurer l'insertion de l'implant contraceptif.
- Les professionnels de santé disposent des capacités adéquates pour assurer le retrait de l'implant contraceptif.
- Les professionnels de santé disposent des capacités adéquates pour assurer le suivi des clientes et la gestion des effets secondaires de l'implant contraceptif.

Méthodologie

Le/la consultant(e) aura pour mission principale d'assurer la formation des professionnels de santé sur les techniques d'insertion et retrait de l'implant contraceptif. Cette formation sera réalisée conformément au manuel de formation national. Elle aura un caractère théorique et pratique et adoptera une approche andragogique afin de permettre la participation optimale de tous les participants et d'optimiser les résultats en termes de processus d'apprentissage.

Le/la consultant(e) aura, aussi, pour mission de participer à l'animation de réunions régionales pour la préparation des sessions de formation. Lesdites réunions auront pour objectifs de :

- Informer les responsables régionaux et provinciaux (gestionnaires, médecins et infirmiers) sur l'état d'avancement du processus d'implantation de l'implant contraceptif dans le cadre du PNPF,
- Sensibiliser les responsables régionaux et provinciaux sur l'implant contraceptif,
- Identifier le circuit et le profil des clientes pour l'implant contraceptif.

Activités et responsabilités du (de la) consultant(e)

Le/La consultant(e) devra réaliser les activités suivantes :

- Elaborer et valider une note méthodologique, y compris un échéancier d'exécution de sa mission.
- Participer à l'animation des réunions d'information des responsables régionaux et provinciaux,
- Assurer la formation théorique et pratique des participants (es) aux sessions de formation conformément, aux objectifs et modalités fixés dans le manuel de formation,
- Elaborer un compte rendu de chacune des réunions régionales et de chacune des sessions de formation organisées,
- Elaborer et valider un rapport final de la consultation.

Livrables attendus

Les livrables à produire dans le cadre de cette consultation sont :

1. Une note méthodologique détaillée comprenant un échéancier d'exécution de la mission,
2. Un rapport final de la consultation.

Ethique de la consultation

Le/la consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

Profil du (de la) consultant(e)

Cette consultation s'adresse aux consultants nationaux. Le/la consultant(e) candidat(e) devra répondre aux qualifications suivantes :

- Disposer d'une formation en gynécologie- obstétrique,
- Disposer d'une connaissance du système de santé marocain et des programmes nationaux de santé sexuelle et reproductive notamment le PNPF,
- Disposer d'une expérience probante en matière de prestation relative à l'implant contraceptif,
- Disposer d'une expérience probante de facilitation et d'animation des ateliers de formation.
- Autres compétences :
 - o Grande capacité d'analyse.
 - o Très bonne capacité rédactionnelle en langue française.
 - o Avoir réalisé des consultations dans des domaines similaires.

Suivi de la consultation

La mission du (de la) consultant(e) sera réalisée sous la supervision de l'équipe du Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale/Division de la Planification Familiale/Direction de la Population/Ministère de la Santé et de l'UNFPA qui seront chargés, également, de la validation des livrables. Des réunions de coordination et de suivi de l'état d'avancement de la mission seront tenues régulièrement.

Echéancier de la consultation

Le(la) consultant(e) devra démarrer ses activités dès la notification du contrat. La date du début est prévue en avril 2021 pour une durée de 18 jours ouvrables étalés sur 5 mois.

Dossier de candidature

Le dossier de soumission doit comprendre :

- Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation y compris, le calendrier d'exécution,
- Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de formation,
- Une proposition financière.

Tout dossier incomplet ou reçu en dehors du délai susmentionné ne sera pas pris en compte.

Modalités contractuelles et financières

Un contrat de ladite consultation sera établi entre l'UNFPA et le(la) consultant(e). Ce contrat mentionne que le consultant devra déclarer ces prestations pour mesure d'impôt sur le revenu. Le paiement sera effectué dans le cadre du projet de coopération entre le Ministère de la Santé et l'UNFPA (Plan de Travail Annuel 2021) après réception de chaque livrable.

Après signature du contrat, le/la consultant(e) retenu(e) recevra un courrier, à son mail indiqué dans son CV, l'invitant à se présenter au Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale/ Division de la Planification Familiale/Direction de la Population pour entamer cette consultation.

Dépôt du dossier de candidature

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leurs offres dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse UNFPA, 13, Avenue Balafrej, Souissi, Rabat.

L'enveloppe devra porter la mention : « UNFPA « Projet/Act ID : MOR09SMH /SMPROGPF : Extension de l'implantation de l'implant contraceptif au niveau régional » à envoyer à l'attention de M. Charaf Guedira.

Une notification par email informant du dépôt de l'enveloppe sans attacher les pièces jointes à l'adresse suivante de Sanaa El Akel: elakel@unfpa.org au plus tard le 26 avril 2021, à 16h00 GMT+1.